

LETTRE GÉOPOLITIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ



Lettre n°82- 29 mars 2018

La Lettre « Géopolitique de l'Electricité » est la seule publication sur ce thème en langue française. Elle est mensuelle. Nous n'avons aucun objectif militant. Nous tentons d'approcher la vérité, en décrivant par des données objectives le passé proche et l'actualité des secteurs électriques ainsi que leur contexte. Les prévisions concernant 2020, 2035, voire 2050, ne nous intéressent que pour l'étude de leur cohérence avec le présent et les évolutions récentes. Nos études sont inédites. Elles utilisent des données provenant des instituts de statistiques ainsi que celles des acteurs du terrain : réseaux de transport, compagnies d'électricité, rapports officiels, associations professionnelles ou ONG.

Directeur de la Publication: Lionel Tacoen
Rédactrice en chef : Emma Legrand

Vous pouvez **recevoir notre Lettre** par simple demande par E-mail à geopolitique.electricite@gmail.com ou en vous inscrivant sur notre site.

Vous pouvez **retrouver l'ensemble de nos études** sur www.geopolitique-electricite.com



Energie et climat

Les politiques européenne et française : le doute.

L'Agence Internationale de l'Energie vient d'annoncer que les émissions européennes de gaz carbonique liées à l'énergie avaient augmenté en 2017, « effaçant les progrès des années précédentes ». La politique européenne climatique liée à l'énergie a cessé d'apporter une contribution à la lutte contre le réchauffement climatique depuis trois ans. Or elle implique de gigantesques investissements qui atteindront, d'après le Cour des Comptes Européenne, 1 125 milliards d'euros par an de 2020 à 2030.

« Nous avons constaté que la planification et la mise en œuvre [des mesures prises] n'avaient pas pour principe le rapport coût-efficacité ». Cette phrase est tirée du dernier Rapport de la Cour des Comptes européenne.

L'UE et la France doivent maintenant ajouter à l'enthousiasme militant une démarche rationnelle dont une certaine absence provoque, au-delà du ralentissement des baisses d'émissions prévues par la Commission, une augmentation de celles-ci, donc l'échec de leurs politiques climatiques.



Energie et climat

Les politiques européenne et française : le doute.

I. Les faits

En 2015, un Communiqué conjoint de la Commission Européenne et de l'Agence Européenne de l'Environnement avertit les Chefs d'Etat et de Gouvernement que la baisse rapide des émissions de gaz à effet de serre observée jusqu'en 2014 allait se ralentir. Aucune explication n'est fournie¹.

En mars 2018, l'Agence Internationale de l'Energie indique que les émissions de gaz de CO₂ liées à l'énergie de l'Union Européenne avaient augmenté de 1,5%², « effaçant les progrès des années précédentes »³. Les investissements européens dans le cadre de la politique « Energie-Climat » s'envolent et devraient atteindre 1150 milliards d'euros/an à partir de 2020 (Cf. Cour des Comptes européenne-2017).

A) Notre étude sur la période 2014-2016⁴ :

Afin d'intégrer les données récentes fournies par l'Agence Internationale de l'Energie, rappelons les résultats de notre étude pour la période 2014-2016 :

- a) de 2014 à 2016, les émissions de gaz à effet de serre de l'Union Européenne ont cessé de baisser et sont, schématiquement, stagnantes.
- b) parmi les sept pays de l'Union les plus émetteurs, seul le Royaume-Uni réussit à baisser ses émissions. L'explication est que ce dernier le pays remplace massivement le charbon par le gaz, moins émetteur de gaz à effet de serre. Cette mesure ne fait pas partie des deux axes de la politique. Nous avons conclu :

Si l'on veut comprendre la raison de la stagnation ou de l'augmentation des émissions européennes, il faut étudier l'Union Européenne sans le Royaume-Uni, où la situation est expliquée par une mesure spécifique. De plus, les Britanniques vont quitter l'Union en 2019.

B) Les chiffres :

Pour l'Union Européenne, près de 80% des émissions de gaz à effet de serre sont liées à l'usage de l'énergie. 77% de ces 80% sont composés de gaz carbonique (CO₂)⁵. Nous admettrons que la variation des émissions liées à l'énergie suit celle du seul CO₂. C'est cette même hypothèse qui motive la grande attention portée aux émissions du seul CO₂ par l'Agence Internationale de l'Energie et le service de statistiques européen ('Eurostat).

¹ Le 20 octobre 2015 Communiqué IP-15-5868 probablement émis pour prévenir les Chefs d'Etat et de Gouvernement européens un mois avant la COP21 qui allait déboucher sur l'Accord de Paris. Avertissement passé inaperçu.

² IEA-« Global energy and CO2 report-2017

³IEA « Global energy and CO2 status report-2017 »

⁴ Lettre « Géopolitique de l'Electricité » n°79 de décembre 2017-cf. www.geopolitique-electricite.com

⁵ 78% en 2015, Cf. Annual European Union greenhouse gas inventory 1990-2015 and inventory report 2017 Submission to the UNFCCC Secretariat. § 3.1, p.87. (European Environment Agency).

Emissions liées à l'énergie pour l'Union Européenne sans le RU de 2014 à 2017.

Nos sources : pour 2014 et 2015, Eurostat⁶. Pour 2016, l'Agence Européenne de l'Environnement⁷. Pour 2017, a été prise en compte l'augmentation de 1,5% indiquée par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) pour l'ensemble de l'UE. Le Royaume-Uni ayant baissé les siennes, le chiffre que nous donnons pour 2017 pour l'UE sans le RU est légèrement inférieur à la réalité:

Année	2014	2015	2016	2017
Emission liées à l'énergie de l'UE hors RU	2 904	2 951	2 950	2 994

Les émissions de l'Union Européenne sans le RU, relatives à l'énergie, ont augmenté de plus de 3% en trois ans. Atteindre les objectifs pour 2030 annoncés *urbi et orbi* par les dirigeants de l'UE est encore plus improbable.

C) Le cas français : pas de chiffres pour 2017 ?

Nos sources : pour 2014 et 2015, Eurostat (tableau env_air_gge), pour 2016, Eurostat (communiqué du 79/2017 du 4 mai 2017 indiquant une augmentation de 0,9% des émissions de CO₂ issues en France de la consommation d'énergie).

Voici les émissions de gaz à effet de serre dues à l'énergie français de 2014 à 2017, en millions de tonnes d'équivalents CO₂⁸ :

Année	2014	2015	2016	2017
Emissions	311	316,9	319,7 (est.)	?

Nous possédons déjà les émissions allemandes et britanniques pour 2017. L'administration française n'a toujours pas publié les nôtres (fin avril 2018). Plus surprenant, elle n'a pas annoncé les émissions de CO₂ relatives à l'énergie. Si ces dernières données ne sont pas encore connues, comment l'Agence Internationale de l'Energie a-t-elle réussi à calculer les émissions correspondantes pour l'ensemble de l'Union Européenne ? Or, cette Agence n'a aucunement signalé une lacune du côté français. Ajoutons qu'elle n'a pas cité notre pays parmi les grandes nations ayant baissé leurs émissions (Royaume Uni, Mexique, Japon...).

En plein Débat Public sur la Révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie, il n'est pas concevable que de telles données concernant les émissions de CO₂ liées à l'énergie n'aient pas été publiées si elles existent. Le Président de la République, lui-même, a indiqué que cette question était prioritaire. Seules ont été publiées aujourd'hui les émissions correspondantes à l'électricité, d'importance secondaire. Elles sont en hausse.

Nous constatons qu'en France les émissions augmentent de 2014 à 2016. L'augmentation est très probable pour 2017.

⁶ Tableau Eurostat env_air_gge.

⁷ Approximated greenhouse emissions in 2016 (European Environment Agency)

⁸ 2014 et 2015 : tableau env_air_gge d'Eurostat –pour 2016, le Suivi de la Stratégie Nationale Bas-Carbone de janvier 2018-

II. Pourquoi ces augmentations d'émissions ?

A) Une première piste : les Rapports officiels d'inventaire.

1) L'Union Européenne : l'Agence Européenne de l'Environnement.

L'Agence Européenne de l'Environnement avait averti que le rythme de baisse des émissions de gaz à effet de serre se ralentirait. Le 20 octobre 2015, un Communiqué conjoint de l'Agence et de la Commission Européenne prévoyait que les objectifs de diminution des émissions européennes à l'horizon 2030 annoncés à la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) ne seraient pas atteints, sauf modifications importantes des politiques menées. Le Communiqué avait été publié peu de temps avant la Conférence de Paris et s'adressait certainement aux Chefs d'Etat et de Gouvernement.

D'où venait ce pessimisme ?

L'Agence Européenne de l'Environnement réunit les données environnementales des Etats membres de l'Union Européenne et de quelques autres (comme la Suisse et la Turquie). En particulier, elle envoie régulièrement à la CCNUCC des Rapports concernant les émissions de gaz à effet de serre de l'Union Européenne⁹. En novembre, l'Agence publie habituellement les données de l'année précédente¹⁰. Elle ajoute des rapports correspondants à des activités spécifiques.

Les Rapports généraux sont très précis et abondants (940 pages pour le dernier texte envoyé aux Nations Unies-CCNUCC). Cependant, comme leur nom l'indique ce sont des inventaires (« *inventory reports* »). Certes, ils expliquent les raisons de telle ou telle évolution, mais ils ne fournissent pas d'interprétation générale qui permettrait de piloter les politiques climatiques.

L'avertissement du Communiqué du 20 octobre 2015, qui porte sur l'impossibilité d'atteindre les objectifs annoncés de l'Union Européenne, provient simplement de l'observation des tendances et de leur prolongation.

Cependant, la lecture du dernier Rapport envoyé aux Nations Unies (CCNUCC) signale des faits importants¹¹ :

- les émissions de gaz à effet de serre augmentent de façon significative dans deux secteurs : la mobilité (les transports) et l'utilisation de combustible fossile dans les logements (chauffage).
- elles baissent surtout dans le secteur électrique.

Comme les baisses en électricité ne compensent pas les hausses des secteurs logement et des transports, les émissions totales de l'Union Européenne augmentent. Les efforts financiers de l'Union Européenne dans le domaine climatique étant déjà très importants et approchant leurs limites, une conclusion s'impose :

Il faut déplacer les efforts du secteur électrique vers les transports et le chauffage des habitations.

⁹ Le dernier : Annual European Union greenhouse gas inventory 1990-2015 and inventory report 2017-Submission to the UNFCCC Secretariat. § 3.1, p.87. (Publié le mai 2017)

¹⁰ Le dernier : Approximated European Union greenhouse gas inventory : Proxy GHG emission estimates for 2016 (7 nov.2017)

¹¹ Rapport cité en note 5-Tableaux ES.1 et ES.2 p. v et vi.

2) La France : Rapports du CITEPA et Suivi National de la Stratégie Bas-Carbone.

En France, le Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA) joue un rôle proche de celui de l'Agence Européenne de l'Environnement pour l'Union Européenne. Il est également à l'origine des Rapports réguliers envoyés également au secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC).

Ces Rapports sont très complets et précis (le dernier de mars 2017 fait 631 pages). Cependant, il s'agit aussi d'*inventaires*¹². Ils ne fournissent pas d'interprétation générale qui permettrait un pilotage de la politique correspondante.

Les dernières données indiquent, comme pour l'Union Européenne, une dérive des émissions de gaz à effet de serre des secteurs transports et chauffage des bâtiments. La France ajoute une particularité : les émissions du secteur électrique augmentent aussi.

Allant plus loin que l'Union Européenne, le Gouvernement français a mis sur pied un instrument de pilotage de sa politique climatique : le Suivi de la Stratégie Nationale Bas-Carbone.

Voici les informations de cet instrument de pilotage :

- les dépenses publiques concernant la lutte contre le réchauffement climatique se portent majoritairement sur le secteur électrique (60%), qui n'est responsable que de 6% des émissions.
- paradoxalement, malgré cet effort, le secteur électrique augmente ses émissions régulièrement depuis 2014 (c'est le seul secteur où les données existent pour 2017)¹³.
- mises à la portion congrue, les secteurs transports et chauffage des bâtiments ont des émissions largement au-dessus des courbes espérées¹⁴. Elles augmentent d'année en année.

La conclusion, encore plus nette que pour l'Union Européenne est qu'en France l'effort doit, de toute urgence, se porter sur les secteurs mobilité et bâtiments, responsables ensemble de la moitié des émissions françaises et en croissance notable.

La politique française s'acharne à grand frais à réduire les très faibles émissions du secteur électrique et n'y parvient pas. Les causes de ce curieux échec devraient être recherchées.

Une autre particularité française est liée aux retards de publication des données correspondants aux émissions de gaz à effet de serre, alors que les citoyens sont invités à un débat national public.

¹² Ils s'intitulent « Rapport National d'Inventaire pour la France au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ».

¹³RTE-Voire note 29.

¹⁴ 11% au-dessus des courbes de référence pour les bâtiments, 6% pour les transports (Suivi de la Stratégie Nationale Bas-Carbone)

B) Une seconde piste : le retour aux fondamentaux.

La seconde piste pour rechercher les raisons de l'augmentation des émissions revient à examiner les résultats des **deux axes de la politique européenne énergie-climat** :

- a) **diminuer la consommation d'énergie**. Ce qui revient à réaliser des économies d'énergie en lançant promouvant l'efficacité énergétique. C'est le **premier axe choisi**.
- b) **L'énergie utilisée doit émettre le moins de gaz à effet de serre possible**. Le **second axe** choisi est l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Examinons les résultats pour les deux axes.

1) Les programmes d'efficacité énergétique.

Une question complexe.

Notre monde connaît, d'une manière générale, des gains de productivité. On cherche à produire moins cher. Or, les dépenses en énergie entrent dans les coûts totaux.

L'Agence Internationale de l'Energie enregistre depuis bien longtemps, et d'une manière générale, une diminution de la consommation d'énergie pour une production donnée.

Cela provient d'une recherche permanente de productivité non liée à des programmes volontaristes d'efficacité énergétique. Les gains en économie d'énergie sont mesurés par **l'intensité énergétique**, qui exprime la quantité d'énergie nécessaire pour un résultat donné. Dans les comparaisons internationales, l'intensité énergétique d'un pays consiste à diviser sa consommation d'énergie par son Produit Intérieur Brut. On l'exprime généralement en tonnes équivalent pétrole par millions d'euros (ou de dollars). Lorsque l'intensité énergétique d'un pays baisse de 1%, cela implique que la consommation d'énergie pour un même PIB a baissé de 1%. En sens inverse, ce pays pourra développer une croissance économique de 1% sans augmenter sa consommation d'énergie.

L'évaluation des résultats des programmes d'efficacité énergétique « volontaristes », non liés aux gains de productivité est un problème complexe.

Quelques indications générales.

L'Agence Internationale de l'Energie présente des résultats concernant l'intensité énergétique mondiale depuis 1981. Elle distingue plusieurs périodes depuis 1981. L'intensité énergétique mondiale baissait de 1,3% par an de 1981-2010, puis de 2,1% de 2010-2016. Cette excellente tendance est-elle due aux programmes d'efficacité énergétiques lancés *urbi et orbi* à la suite des alertes au changement climatique ? La tentation est grande de répondre oui. Mais nous lisons dans le même Rapport qu'en 2016 l'intensité énergétique mondiale était de 1,8%, mais **sans la Chine, de seulement 1,1% (la même que durant la période 1981-1990 !)**. L'imposante économie chinoise se modernise rapidement (gains de productivité) et passage de l'industrie lourde à des productions plus adaptées aux ménages. D'où de rapides baisses d'intensité énergétique.

Tout en respectant les efforts des chercheurs de l'Agence pour distinguer les résultats des nouveaux programmes volontaristes d'efficacité énergétique¹⁵, nous constatons qu'ils écrivent aussi « Pour le monde entier, la [diminution annuelle] de l'intensité énergétique mondiale est tombée à 1,7%, beaucoup moins que les 2,3% que la moyenne des 3 dernières années, et la moitié que ce qu'il faudrait pour être sur la courbe menant au respect de l'Accord de Paris »¹⁶.

Nous constatons que l'impact des programmes « volontaristes » d'efficacité énergétique est difficile à séparer des économies d'énergie liées aux efforts de productivité ou

¹⁵ Que le lecteur trouvera dans IEA-« Energy Efficiency 2017 » du 5/10/2017

¹⁶ IEA-« Global energy and CO2 status report-2017 »-p.13

au changement de structure de production (par exemple la fin de la priorité de l'industrie lourde en Chine). Leurs résultats n'apparaissent pas clairement.

L'Union Européenne : les objectifs.

Pour l'Union Européenne les mesures d'efficacité énergétique adoptées en 2012¹⁷ devraient réduire de 20% la consommation d'énergie de l'U.E. en 2020 par rapport aux projections de 2007. En 2020, la consommation d'énergie primaire devrait être ramenée de 1842 millions de tonnes équivalent pétrole (la projection indiquée plus haut) à 1 483 millions.

Cet objectif devrait être atteint par de seules mesures d'efficacité énergétique volontaristes. Il est calculé par rapport à des projections, qui, en principe, tiennent compte des autres causes d'économie d'énergie.

Des résultats décevants : le plongeon de 2017

Le 5 février 2018, le service statistique de l'Union Européenne sonne l'alarme : En 2016 « La consommation de l'UE est au-dessus de l'objectif de l'efficacité énergétique »¹⁸. Elle s'écarte de 4% de la courbe menant au résultat visé (1 483 millions de tonnes équivalent pétrole).

En 2016, l'intensité énergétique européenne n'avait diminué que de 1,3% en 2016, chiffre inférieur à la moyenne mondiale (1,8%). De 1995 à 2005, avant les programmes volontaristes d'efficacité énergétique, l'intensité énergétique de l'UE baissait de 1,5% par an¹⁹. On ne distingue guère l'effet des politiques volontaristes d'efficacité énergétique.

Bien mauvais résultat en 2017 : « le taux d'amélioration de l'intensité énergétique a ralenti à 0,5% baisse par rapport à 1,3% l'année précédente »²⁰ et 1,7% pour la moyenne mondiale. Comme la croissance de l'Union Européenne a été de 2,3% en 2017, une conclusion s'impose : la consommation d'énergie a augmenté de 1,7% en 2017 (2,3% moins 0,6%). L'objectif de consommation en 2020 s'éloigne un peu plus.

La fuite en avant.

Quel objectif pour le programme d'efficacité énergétique européen pour 2030 ? Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, proches de la réalité du terrain, et probablement informés des difficultés à atteindre l'objectif visé en 2020, se montrèrent dubitatifs. Certains auraient volontiers baissé le chiffre proposé par la Commission : 30% de baisse de consommation en 2030 par rapport aux projections. S'en suivit un débat irréel et théorique avec le Parlement Européen, qui plaidait pour 40%. Un accord est en vue pour 35%.

C'est un accord politique qui ne semble pas prendre en compte les dernières données, y compris le mauvais chiffre pour 2016, annoncée par l'Agence Internationale de l'Energie.

Le cas français

De 2000 à 2015, l'intensité énergétique française a baissé de 1,4% en moyenne annuelle, mais il est bien difficile de distinguer une modification de rythme, même si la descente semble moins rapide de 2007 à 2015²¹. Cette baisse est très convenable, égale à celle observée en Allemagne, et dément les rumeurs de retard de notre pays dans le domaine²². Le ralentissement de la baisse de l'intensité énergétique après 2017 peut être expliqué par la crise économique de 2007, néfaste comme tout évènement de ce genre à l'efficacité énergétique.

¹⁷ Directive 2012/27/UE

¹⁸ Eurostat- Communiqué 25/2018

¹⁹ Commission Européenne –EU Energy in figures-Statistical Pocketbook-2017-p.115

²⁰ « The rate of energy improvement slowed to 0,5%, down from 1,3% the previous year »-Rapport IEA cité-p.4

²¹ Commissariat général au développement durable-« L'efficacité énergétique en France » Juillet 2017-Cf. Graphique 1.

²² Dues à la non prise en compte d'une modification dans les statistiques de la production d'électricité nucléaire.

Comme pour l'Europe et le monde, l'impact des programmes volontaristes d'efficacité énergétique français n'apparaît pas clairement.

La Conclusion de la Cour des Comptes Européenne

Puisque la simple recherche de productivité et de réduction des coûts en économie de marché conduit à des économies d'énergie notables, il doit bien être possible de mettre sur pied des mesures d'efficacité énergétique « volontaristes » permettant d'aller plus loin. La Cour des Comptes Européenne étudie le problème et conclut :

« Lors de notre audit de 2012, nous avons constaté que le Rapport coût-efficacité avait été fréquemment ignoré dans la sélection des mesures d'efficacité énergétique...

[Dans l'audit objet du Rapport 2017] Des faiblesses dans le suivi et l'évaluation des programmes d'efficacité énergétique ont été constatées ... les mesures étaient caractérisées ... par des objectifs mal définis ou par le manque de fiabilité des indicateurs de mesure de la réalisation des objectifs »²³.

L'efficacité énergétique est un domaine complexe. Elle conduit à des investissements coûteux. Le suivi et l'évaluation des programmes doivent être effectués avec soin par des organismes spécialisés, afin de sélectionner les mesures et les projets les plus rentables. Sinon, les baisses d'intensité énergétique de l'UE ne sortiront guère de la fourchette 1 à 1,5%/an.

2) Les énergies renouvelables

Leur développement a un but simple, unique et majeur : rendre plus propre l'énergie utilisée. Comme le nucléaire, elles ne sont la cause que de faibles émissions de gaz à effet de serre, limitées à la fabrication de leurs installations. L'augmentation de leur part dans la production totale doit, en théorie, faire décroître les émissions de gaz à effet de serre pour une consommation donnée. Par contre, elles n'ont aucun effet sur l'intensité énergétique, donc sur les économies d'énergie, champ d'action de l'efficacité énergétique.

Afin de vérifier leur impact, il suffit de mettre en parallèle les émissions par unité d'énergie avec leur taux dans la consommation totale d'électricité. Eurostat appelle la première grandeur « intensité des émissions de gaz à effet de serre rapportée à la consommation d'énergie ». Voici les résultats pour l'UE²⁴ :

Année	1990	2000	2005	2010	2015
Intensité d'émissions ²⁵	112	100	96	92	89
Taux En. Renouv ²⁶	4,5%	5,7%	9%	12,9	16,7%

De 1990 à 2000, les émissions rapportées à une consommation d'énergie ont baissé de 1,2% en moyenne, en l'absence de mesures volontaristes de promotion des renouvelables. Elles n'ont baissé que de 0,7% par an de 2005 à 2015 alors que des programmes importants de renouvelables ont été mis en œuvre.

²³ Cour des Comptes Européenne-« L'action de l'UE dans le domaine de l'énergie et du changement climatique »-2017-p.68 Les textes soulignés le sont par la Cour.

²⁴ Eurostat, afin de faciliter l'interprétation, adopte la valeur 100 pour l'an 2000.

²⁵ Par convention, l'intensité d'émissions a été fixée à 100 en 2000. Cf. Eurostat-TrendEconomy-Greenhouse Emissions Intensity of energy consumption »

²⁶ De 2005 à 2015, tableau Eurostat t2020_31, pour 1990 et 2000, la production « renouvelables » provient d'Eurostat fig. 4 de « Renewable energy statistics » et pour la production, toujours d'Eurostat de « Energy consumption » tableau 1.

Pour l'Allemagne, la situation est caricaturale, de 2015, les émissions pour une consommation d'énergie donnée sont les mêmes qu'en 2005. Le mix énergétique est aussi sale en 2015 qu'en 2005 alors que le taux de renouvelable passe de 6,7 à 14,6%. (Eurostat), à la suite d'une très onéreuse transition énergétique. Une contre performance remarquable !

En France, 60% des crédits dédiés à la politique climatique-énergie vont aux énergies renouvelables électriques intermittentes (solaire+ éolien), qui font l'objet de programmes de plus en plus conséquents²⁷. Or les émissions de gaz à effet de serre issus de l'électricité sont faibles et se sont mises à croître depuis 2014. Voici les résultats pour l'utilisation de l'énergie en France :

Année	2014	2015	2016	2017
% Ener.ren. inter. ²⁸	4,2%	5,2%	5,5%	6,3%
Emissions ²⁹	15,84	19,11	23,13	27,88

La part des renouvelables augmente... et les émissions aussi !

Or le développement des énergies renouvelables doit entraîner une baisse des émissions de gaz à effet de serre. Cette règle est tellement évidente que sa vérification paraît inutile. C'est pourquoi, généralement, elle n'est pas faite. Et pourtant : « Toute nouvelle vérité naît malgré l'évidence »³⁰.

Les données ci-dessus montrent que le développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire et l'éolien, ne provoque pas systématiquement une baisse des émissions de gaz à effet de serre. Même l'effet inverse existe. La transition énergétique allemande, basée sur l'expansion à tout va du solaire et l'éolien a provoqué l'arrêt de la baisse continue des émissions allemandes rapportées à l'énergie observée de 1990 à 2005.³¹ Un spectaculaire démenti de la réalité à la loi tenue pour évidente : « le développement des renouvelables entraîne une diminution supplémentaire des émissions de gaz à effet de serre. ». Que les énergies renouvelables soient une arme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre est vrai. Encore faut-il savoir s'en servir.

La Cour des Comptes Européenne n'a pas étudié le lien « énergies renouvelables –émissions de gaz à effet de serre », soit parce qu'il lui paraissait évident, soit car il est hors de son domaine. Cependant, elle écrit : « Nous avons constaté que la planification et la mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable n'avaient pas pour principe le rapport coût-efficacité »³²

La Cour des Comptes française confirme: les aides publiques sont « déséquilibrées ». Elle demande « une stratégie plus cohérente et concertée ».

Cette absence de rationalité pour les renouvelables, et d'une manière générale dans les choix concernant la transition énergétique fait que les aides et les investissements se dirigent vers les mesures les plus populaires, c'est-à-dire celles concernant le solaire et l'éolien. Donc vers le secteur électrique qui ne correspond qu'à 20 à 25% de la consommation finale d'énergie, même s'il peut être polluant. Les autres secteurs, comme le transport et le bâtiment, hors électricité, sont négligés et leurs émissions augmentent.

²⁷ Suivi de la Stratégie Nationale Bas Carbone –Document ¼ -Suivi des recommandations transversales-p.9

²⁸ Le % solaire+éolien est tiré des Bilans Annuels du Réseau de Transport d'Electricité. On notera que ce chiffre est inférieur au % de renouvelables dans la production d'électricité, qui comprend entre autres l'hydroélectricité.

²⁹ Exprimées en millions de tonnes de CO2- Cf. RTE Bilan Electrique 2017-Production-Bilan CO2.

³⁰ Gaston Bachelard dans « Le nouvel esprit scientifique ».

³¹ Cf. note 25

³² Cf. note 23, point 156 du Rapport.

En France 60% des fonds publics dédiés à la politique « Climat-énergie » vont au solaire et à l'éolien³³. En Allemagne, la plus grande partie des crédits publics de l'Energiewende y vont également. L'analyse des effets d'une politique basée sur une focalisation sur le solaire et l'éolien montre qu'elle se fait au détriment de toutes les autres moyens permettant une baisse des émissions de gaz à effet de serre³⁴. De plus, elle perturbe profondément les systèmes électriques en amenant des coûts indirects (réseau, moyens de production de secours, stockage) encore largement inconnus.

La focalisation sur le solaire et l'éolien est l'une des causes principales des contre-performances des politiques européenne et française « climat-énergie ». Le cas français touche à l'absurdité : on constate un acharnement à décarboner encore plus l'électricité qui l'est déjà fortement et on y réussit pas ! Cette focalisation est due à la négligence de la recherche du meilleur rapport coût/efficacité.

En conclusion

Les politiques énergie-climat de l'Union Européenne et de la France n'ont rien apporté à la lutte contre le réchauffement climatique depuis 2014.

La raison fondamentale est, comme l'exprime la Cour des Comptes européenne pour les énergies renouvelables : « Nous avons constaté que la planification et la mise en œuvre [des mesures prises] n'avaient pas pour principe le rapport coût-efficacité ».

En conséquence, la plus grande partie des aides publiques et des investissements vont aux dispositions les plus populaires, c'est-à-dire aux énergies solaire et éolienne, en se focalisant sur le secteur électrique.

Les éventuelles baisses d'émissions constatées pour l'électricité ne compensent pas les augmentations qui apparaissent ailleurs.

Toutes les informations nécessaires sur la situation sont disponibles en Europe, par l'Agence Européenne de l'Energie et en France au CITEPA. La France a mis sur pied un organisme de pilotage.

Compte tenu des dépenses énormes envisagées à partir de 2020, 1150 milliards/an pour l'ensemble de l'UE, il est urgent d'ajouter à l'enthousiasme militant des démarches plus rationnelles et de modifier profondément les priorités budgétaires.

La Cour des Comptes française fait des propositions d'organisation très nouvelles et intéressantes concernant une nouvelle organisation efficace.

³³ Cf. Suivi de la Stratégie Nationale Bas-Carbone. Janvier 2018.

³⁴ Cf. : « L'Union Européenne et le climat : la contre performance »-www.geopolitique-electricite.com Décembre 2016.